

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
D'AUSSAC-VADALLE

délibération :
2016_5_4

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : 6

Votants : 6

L'an deux mille seize , le mardi 03 mai à 18 h 30, le Conseil dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du conseil, sous la présidence de Monsieur LIOT Gérard, Le Maire.

Date de convocation du Conseil : 28 Avril 2016

Présents : Monsieur LIOT Gérard, Monsieur LEGEAY Nicolas, Madame BIRONNEAU Marylène, Madame BERTHEBAUD Anne, Madame GUILLON Sèverine, Monsieur CHAMBRE Damien

Absent(s) : Monsieur MONTASSIER Jean-Pierre, Madame COUSSAUD Béatrice, Madame GUILBAUD Marlyse, Monsieur BERGER Xavier, Monsieur BERNIER WILFRID

Excusé(s) :

Secrétaire de Séance : Madame Marylène BIRONNEAU

Objet : Demande de subvention au titre de la DETR et de la dotation de soutien à l'investissement des communes pour la mise aux normes de l'assainissement de l'école et de la mairie

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le projet de la mise aux normes de l'assainissement de l'école et la mairie, avec réaménagement de la cour d'école.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de demander une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R), ainsi que la dotation de soutien à l'investissement des communes créée par l'article 159 de la loi des finances pour 2016 à Monsieur le Préfet pour les travaux de la mise aux normes de l'assainissement de l'école et mairie avec réaménagement de la cour d'école.

Le plan de financement s'établit comme suit :

Montant des dépenses : 64 178,00 € H.T.

Subvention Conseil Départemental espéré :	16 045,00 €
Subvention Conseil Régional espéré :	10 000,00 €
Subvention exceptionnelle espérée :	5 000,00 €
DETR (20%)	12 835,00 €
Commune	13 880,00 €
Dotation de soutien à l'investissement local (10%)	6 418,00 €
<hr/>	
	64 178,00 €

Le Conseil après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Autorise Monsieur le Maire à demander une subvention d'un montant de 12 835,00 € au titre de la DETR à M. le Préfet;
- Autorise Monsieur le Maire à demander une dotation de soutien à l'investissement des communes d'un montant de 6 418,00 € à M. le Préfet;
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à cet effet;

Pour : 6 Contre : 0 Abstention : 0

En application de l'article L.2131-1 du Code Général des collectivités Territoriales, la présente délibération est exécutoire de plein droit à dater de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département.

Emis le 03/05/2016, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le

Fait et délibéré les mêmes ans, mois et jours que ci-dessus.
Au registre sur les signatures pour copies conformes,

En application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de justice administrative, cette libération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication "ou affichage" ou sa transmission au représentant de l'Etat.

Le Maire,
Gérard Liot

